

Fiche technique

Voyage parapente à la Réunion

Du 16 au 27 novembre 2023



La Réunion est une destination incontournable pour profiter des conditions de vols exceptionnelles au mois de novembre. Les vols sont plus magnifiques les uns que les autres et très variés, avec d'un côté l'ambiance ultra sauvage des Cirques à flancs de rempart et de l'autre, le littoral avec ses contrastes de couleur et les lagons. L'objectif du stage est d'explorer, de profiter au maximum du côté sauvage de l'île et de réaliser des vols d'exception.

Yvo et Loïc ont eu envie de proposer ce stage pour partager leurs passions pour le cross et la Réunion. Yvo, ancien moniteur d'Escalade et guide Canyon sur l'île, réside à La Réunion depuis 10 ans et retourne dans les Alpes chaque année étant passionné de cross et de vol en montagne. A l'origine de plusieurs "premières" sur l'île, il adore dénicher de nouveaux projets de cross en passant par les cirques ou des endroits encore inexplorés.

Loïc adore explorer et découvrir de nouvelles régions grâce au parapente. Quand il a découvert l'île de la Réunion il y a cinq ans, il a tout de suite été subjugué par la beauté des Cirques. « Chaque vol à la Réunion laisse une saveur et un souvenir bien particulier. »

Ce stage est orienté vol de distance et exploration. Pour profiter aux maximums des conditions, nous avons fait le choix d'un petit groupe de 6 pilotes.

Programme :

- **Jour 1, jeudi 16 novembre 2023 :**

- Rendez-vous à l'aéroport de la Réunion Rolland Garros en fin de matinée
- Transfert en mini-bus jusqu'à la maison de Location à Saint-Leu (1h de route)
- Installation
- Présentation du programme et de l'organisation générale, vérification du matériel de chacun et des assurances (RCA, IA et rapatriement).

- **Du jour 2 au jour 10, du vendredi 17 au dimanche 26 novembre :**

Vols sur différents sites

- **Jour 11, lundi 27 novembre**

Transfert en mini-bus jusqu'à l'aéroport de la Réunion Rolland Garros en fin de journée (1h de route)

Objectifs :

- Découvrir les multiples possibilités de vols sur l'île
- Réaliser de superbes vols de distance sur différents sites
- Explorer les différentes possibilités de parcours
- Progresser en vol de distance (analyse, pilotage, ...)
- Découvrir la richesse des paysages de l'île
- Voyager et passer un bon moment de vacances avec une bonne dose de convivialité et de bonne humeur !

A l'arrivée sur chaque nouveau site, un briefing complet est réalisé par les deux encadrants (possibilités du jour, adaptation, atterrissages,...)

Organisation générale :

Dates :

Du jeudi 16 au lundi 27 novembre 2023
12 jours, 11 nuits, 10 jours de parapente

Rendez-vous :

Le jeudi 16 novembre en fin de matinée à l'aéroport de la Réunion, Roland Garros.

Départ :

Le lundi 27 novembre, à l'aéroport de la Réunion, Roland Garros, en fin de journée.

Hébergement et repas :

Hébergement dans une grande maison de location à Saint Leu, avec piscine, à 200m du Lagon.

Repas du soir : restaurant (tarif variable entre 10 € et 15 €) ou repas cuisiné à la maison.

Petits déjeuners : préparé ensemble à la maison

Repas de midi : pique-nique à l'extérieur

Les courses pour les premiers petits déjeuners et pique-nique de midi seront anticipés par Loïc et Yvo. Les suivantes se feront ensemble.

Transport sur place :

Minibus 9 places, avec chauffeur certaines journées pour permettre aux deux encadrants d'être en vol avec le groupe.

Effectif :

Stage maintenu à partir de 5 inscrits

Effectif maximum : 6 élèves

Prérequis :

Niveau Brevet de Pilote Confirmé, être capable de voler 3 à 4h et avoir réalisé des cross de 50 à 70 km.

Les décollages et atterrissages peuvent être assez techniques (conditions changeantes et terrains étroit). Il est important d'être à l'aise en pilotage au sol et d'être précis sur le placement en prise de terrains.

A prévoir :

- ✓ Votre matériel de vol complet : aile homologuée, sellette avec protection (mousse bag ou airbag, parachute de secours aéré et replié depuis moins d'un an, radio avec chargeur, instrument (altimètre, variomètre et gps) avec chargeurs.
- ✓ Assurance en responsabilité civile aérienne
- ✓ Assurance rapatriement

Voici les principes appliqués sur le déroulement de voyage :

- La meilleure sécurité possible grâce à une bonne connaissance du secteur par les deux encadrants ;
- Le choix du site le plus adapté aux conditions météo du jour ;
- L'adaptation aux envies et aux rythmes de progression de chacun ;
- Un petit effectif pour plus de convivialité et de sécurité ;
- Nous prenons aussi le temps d'observer, de discuter, de se reposer, de visiter...
- Bonne humeur et sourires garantis !

Assurances :

- Vous devez être licencié à la FFVL et assuré en responsabilité civile aérienne
- + être assuré en Individuelle Accident et Rapatriement (option à la FFVL, de 56 € à 338,50 € selon les options)

Formalités :

Pendant le séjour, vous devez garder avec vous votre passeport ainsi qu'un petit mot indiquant : Nom, prénom, adresse, date de naissance, les traitements particuliers que vous prenez (si c'est le cas), votre groupe sanguin et les coordonnées complètes d'une personne à prévenir en cas d'accident.

Encadrement :

- Loïc Lefevre, moniteur de parapente professionnel, DEJEPS,
N° carte professionnelle : 07418ED0086
Tél : 06 98 13 52 39 ; mail : loiclefevre1@hotmail.fr
- Yvonnick Provost, moniteur de parapente professionnel, Bpjeps,
N° carte professionnelle :
Tél : + 262 692 39 52 27 ; mail : yvo.provost@gmail.com

Tarif :

2300 € / personne (pour un groupe de 5 à 6 personnes)

Acompte : 30 % au moment de l'inscription, soit 690 €

Paiement du solde : 10 jours avant le départ

Ce tarif comprend :

- L'encadrement du jour 2 au jour 10
- Le transport du jour 1 au jour 12 du lieu d'hébergement jusqu'aux sites de vol (+ aller-retour à l'aéroport)
- Les courses pour les petits déjeuners et les repas de midi du jour 2 au jour 11

Ce tarif ne comprend pas :

- Les repas du soir
- Le transport de votre domicile jusqu'au lieu de rendez-vous du premier jour.

Inscription :

En France, la vente de voyage à l'étranger est règlementée. Elle nécessite un *Agrément Tourisme*, que seules les agences de voyages possèdent. Pour cette raison, l'inscription se fait auprès de l'agence Vie Sauvage : www.viesauvage.com avec le code produit :

Pollen Parapente

116 rue des Casses ; Prellles
05120 Saint Martin de Queyrieres

Tèl : 06 28 05 69 75

contact@pollenparapente.com

www.pollenparapente.com

Siret : 840793129 000 15